



Procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2025-2026

Ecole élémentaire Jules Verne

Le conseil d'école du 1er trimestre s'est tenu le mardi 4 novembre 2025, à partir de 18h00, à l'école élémentaire Jules Verne. Madame Avignon, enseignante, en sera la secrétaire de séance.

Personnes présentes :

Pour la municipalité :

Excusée : Mme l'Adjointe aux affaires scolaires, Mme Bossuyt

Les enseignants :

Mme Avignon, Mme Blattner, M. Doriath, Mme Hoffmann, Mme Kernacker, Mme Leroy, M. Ludwig, Mme Maurer, Mme Wattebled, Mme Weber, Mme Wendel
Mme Labasque, directrice

Excusée : Mme Schmitt

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Amrani, Mme Boulahtit, Mme Espitalier, Mme Giorgetti, Mme Klein, Mme Lai, M. Paulus et M. Ruhlmann.

Excusées : Mme Czurda, Mme Mouida et Mme Piras.

1. Installation du nouveau conseil

Pour mémoire, le conseil d'école se réunit trois fois par an et se compose des représentants de parents élus, de l'ensemble des enseignants affectés à l'école et d'un représentant de la municipalité, l'inspecteur de circonscription est également membre, de droit. Le conseil peut également se réunir de façon exceptionnelle, autant de fois que nécessaire.

Il vote le règlement de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens qui lui sont alloués, les questions d'hygiène, de sécurité et de protection des enfants.

Les situations d'ordre individuel concernant un élève ou un enseignant en particulier sont traitées directement avec l'enseignant concerné.

Les parents élus à titre de suppléants peuvent siéger mais ne prennent part aux débats et ne votent que lorsqu'ils suppléent un titulaire absent.

1.1 Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

La légère hausse mentionnée l'an dernier et les années antérieures se poursuit :

- Septembre 2025 : 56,43 %
- Septembre 2024 : 56,04 %
- Septembre 2023 : 54,43 %

A noter que l'équipe de parents de l'année 2024-2025 s'est constituée en association, Association Cap sur Jules Verne, et dispose d'une nouvelle adresse mail à laquelle les parents peuvent adresser leurs requêtes ou suggestions : cap.sur.jules.verne@gmail.com

1.2 Elections 2026-2027

Décision en séance : Les élections 2026-2027 auront lieu uniquement par correspondance, vote à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 3^{ème} trimestre de l'année 2024-2025

Décision en séance : Procès-verbal du 3^{ème} trimestre 24-25 adopté à l'unanimité

2. Bilan de la rentrée 2025-2026

2.1 Organisation pédagogique 25-26

Effectifs : 272 élèves au total (2 radiations depuis le début de l'année scolaire)

Répartition

5 Classes monolingues					6 Classes bilingues					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CP	CP.CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
25	29	26	26	28	19	8 - 10	19	28	27	27

Projection 2026-2027 : 283 élèves

CP : 66 / CE1 : 52 / CE2 : 58 / CM1 : 54 / CM2 : 53

11 élèves supplémentaires seront inscrits à l'école. Nous passerons à un effectif de 53 % d'élèves inscrits en bilingue pour 47% en monolingue.

En réponse à une question posée par un parent d'élève, le dispositif pédagogique est fixé par le DASEN, à savoir 5 classes monolingues et 6 classes bilingues.

2.2 Sécurité

- Exercices règlementaires

Exercice incendie le 19/09/2025,

Observations : élèves informés en amont, déplacement puis regroupement conformes.

Exercice attentat intrusion le 03/10/2025

Scénario : tentative d'intrusion dans l'école, mise à l'abri simple, les enfants restent dans leur classe, silencieux, parents et élèves informés en amont

Observations : réactions conformes au protocole de mise en sécurité.

Dysfonctionnements : problème de réseau empêchant les communications internes, remonté à nouveau dans le retour d'exercice et aux services municipaux

- Exercice à l'initiative de la préfecture

Exercice risque majeur le 16/10/2025

Scénario : accident chimique à l'usine Arlanxéo située sur la commune, exercice sollicité et organisé par la préfecture et impactant les écoles de La Wantzenau et de Reichstett.

Dysfonctionnements :

- Mauvaise audition de l'alarme, plus particulièrement encore au rez de chaussée, ainsi dans la salle 7, classe de la directrice qui est censée déclencher l'alarme de l'école
- Nous étions invités à mettre en place une mise à l'abri améliorée par courriel, j'ai au cours de l'exercice été informée qu'une mise à l'abri simple était suffisante.
- Les messages FR alerte n'ont pas été reçus par 3 des enseignants et reçus à des horaires différents par tous les autres
- La communication interne sur l'application recommandée Tchap est impossible en raison d'un réseau défaillant
- La coupure de la ventilation ne nous est pas possible : je ne sais pas où se situent les organes de coupure, et je ne dispose pas de clés éventuellement nécessaires.

Question parent : est-ce qu'un bilan de l'exercice sera réalisé pour l'école ? Aux dires d'un de mes enfants, la sonnerie d'alerte du village aurait été difficilement audible en classe et la sonnerie de l'école n'aurait retenti que plus tard. Le message au haut-parleur dans l'école aurait donné l'information qu'il fallait rester confiner en classe alors qu'il fallait se confiner dans le couloir.

Réponse apportée : Les retours d'exercices sont rédigés à l'issue des exercices puis transmis au conseiller prévention du Bas Rhin et aux services de la Municipalité qui peut ainsi envisager de pallier aux différents dysfonctionnements mentionnés lorsqu'ils existent.

L'ensemble des parents peut prendre connaissance des commentaires par l'intermédiaire des procès-verbaux des conseils d'école, qui sont diffusés aux familles par voie d'affichage, ou par écrit à celles qui en font la demande suite à ma proposition écrite d'après conseil.

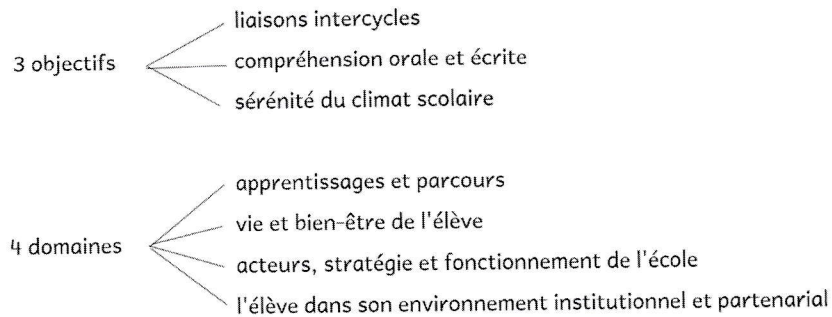
La sonnerie de l'école ne peut retentir qu'après celle de la commune puisque je l'actionne après avoir entendu celle de la commune, il n'y a donc pas de dysfonctionnement de ce côté.

C'est moi qui ai demandé au micro une mise à l'abri simple dans les classes, après en avoir reçu la demande par téléphone par les services compétents : la mise à l'abri simple était suffisante dans la situation vécue.

Exercices à venir : risques majeurs mi-décembre, attentats/intrusion avec fuite en mars, incendie fin janvier.

3. Projet d'école et actions pédagogiques

3.1 Rappels concernant le projet 23-28 des écoles de La Wantzenau



3.2 Plan de prévention contre le harcèlement scolaire

Toutes les écoles sont désormais engagées dans le programme de lutte contre le harcèlement scolaire, le programme PHARe. Notre école est labellisée niveau 1, dans la phase dite d'engagement, comme l'atteste le certificat affiché.

Le plan de prévention se décline selon 4 axes interdépendants : la prévention, la détection et la prise en charge, la formation des personnels et la sensibilisation.

- Prévention : actions dans les classes autour du bien-être à l'école ; actions de sensibilisation au harcèlement ; 10 heures d'apprentissage du CP au CM2 ; participation possible à des temps forts
- Détection et prise en charge selon un protocole national
- Appui sur des personnels formés
- Sensibilisation et information (élèves, familles, personnels, partenaires de l'école) sur les risques liés au harcèlement ou cyberharcèlement

Prochainement, les élèves du CE2 au CM2 pourront (base du volontariat) de façon anonyme s'ils le souhaitent compléter une grille d'auto évaluation, dont l'analyse des résultats permettra de mesurer au mieux le ressenti des élèves.

Les parents seront informés des résultats, et recevront prochainement un flyer institutionnel, ainsi qu'un ensemble de liens renvoyant à des vidéos réalisées à leur intention.

En cas de situation alarmante, les parents sont invités à contacter **prioritairement** l'enseignant, la directrice, qui prendront en charge la situation, avec l'appui de l'équipe de circonscription spécifiquement dédiée.

3.3 Actions pédagogiques dans les classes

- Apprentissages et parcours des élèves :

La quasi-totalité des classes participe au jury littéraire national des Incorruptibles pour la deuxième année consécutive : les enfants doivent lire un corpus de 5 ou 6 ouvrages adaptés à leur âge, ils ont à leur disposition un carnet de lecteur leur permettant de prendre des notes. Lors du troisième trimestre, ils voteront pour élire leur livre préféré.

Silence on lit : action quotidienne ou bi-hebdomadaire dans toutes les classes, dont l'objectif premier est de développer le goût de la lecture.

Festival Augenblick CM1 bil

- Vie et bien-être des élèves, climat scolaire :

Programme phare (voir détails ci-dessus)

Cycles natation : CE1 mono et CE1 bil les mardis et jeudis matin du 15 sept au 17 octobre

La municipalité est vivement remerciée pour la prise en charge des déplacements en bus.

Il est à noter que 3 séances ont été annulées suite à un mouvement de grève des personnels de la piscine.

Semaine du goût : CP RW CP bil CPCE1 bil, CE2 mono et CE1 bil

Question posée par un parent d'élève quant à la pertinence du choix des gouters (fruits pour certains, gâteaux pour d'autres...). Il est rappelé que légalement l'école ne peut pas interdire les gouters.

Intervention du Waldhof à l'école pour tous les CP et CE1

Question posée concernant le droit à l'image pour les diffusions de photos sur le journal de la commune : les enseignants veillent à ce que les élèves ne disposant pas d'une autorisation de droit à l'image ne figurent pas sur les photos des activités menées pendant le temps scolaire.

Pour les activités à l'extérieur de l'enceinte de l'école du type cross, la municipalité reste responsable de la diffusion des photos.

Élection de délégués de classe : chaque classe élira deux délégués vendredi 7 novembre, dans les conditions réelles d'une élection, avec urne, isolement, bulletins de vote, liste d'émargement...les CM2 se chargeant de jouer les assesseurs. Un premier conseil des délégués aura lieu ensuite le 25 novembre prochain en vue d'améliorer encore le quotidien des élèves. (modérateurs dans la cour de récréation, décoration des bancs...)

Semaine cirque du 1^{er} au 12/12 : CP mono, CE1 mono, CP bil et CP CE1 bil

- **Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école**
(Renforcer les liaisons inter-cycles)

Accueil des parents des futurs CP le 03/07/25 et présence de la directrice à la réunion d'accueil des futurs PS

Rentrée en musique : accueil en chanson des CP le jour de la rentrée, par l'ensemble des autres classes

- **Environnement partenarial**

Séances de chant pour les CM2 des 2 classes, avec présentation aux parents en fin de période

Commémoration du 11 novembre : participation des CM2 bil, en partenariat avec l'école de musique et Mme Heringer, professeur de guitare ; lectures de textes et chant de l'Hymne national. (Les CM2 mono participeront à la cérémonie du 8 mai).

4. Coopérative scolaire et budget mairie

Coopérative scolaire :

En septembre, vérification des comptes par Mme Moudida et Mme Maurer, que L'OCCE a validés, pour un solde de 10506,59 € au 31 aout 2025.

Chaque classe dispose ensuite de 12€ par élève à dépenser librement dans l'année pour un projet ou diminuer le prix d'une sortie par exemple.

Au 1^{er} octobre, le solde de la coopérative était de 5216,79 €.

Budget mairie :

(rappel) 8422 € pour l'année civile 2025 répartis comme suit :

2466€ classes (9€/élève)

5456€ budget collectif

500€ bilinguisme réparti en 6 classes

Solde au 04/11 : 3502,58€

Création d'une association de parents d'élèves « Cap sur Jules Verne »

Les parents se sont regroupés pour créer une association de parents l'élèves, dont l'objectif est de soutenir et de financer divers projets au sein de l'école. Ils proposent d'organiser divers événements en participant notamment à l'illumination du sapin de Noel de La Wantzenau, ou par la vente de chocolats... , ce dont l'équipe enseignante les remercie vivement par avance.

La question d'une fête de l'école est posée.

5. Questions des parents non traitées

(Les questions remontées par les délégués ont été traitées au fur et à mesure des débats : voir dans le corps du procès-verbal)

En juillet 2025, les parents de la classe CM1 bilingue ont été surpris de ne recevoir les bulletins que le lendemain du dernier jour d'école sur l'espace Educonnect (le 5 juillet). Quelle est la règle en matière de délai ? Ne faudrait-il pas rendre les bulletins quelques jours avant la fin de l'école afin que les parents et les enseignants puissent avoir la possibilité d'échanger ensemble sur le sujet ?

La date de clôture des LSU est fixée par l'équipe enseignante dans son ensemble. Les résultats dans les livrets scolaires devraient être sinon connus du moins attendus par les parents qui consultent régulièrement cahiers ou classeurs de leur enfant et peuvent voir les enseignants en cours d'année dès qu'ils le souhaitent.

Néanmoins et concernant cette classe, il s'avère qu'après avoir constaté une coquille en dernière minute, un enseignant a dû refaire une partie des remarques, retardant de fait la clôture des livrets pour l'ensemble de la classe.

6. Questions mairie

Outils informatiques de classe :

La direction réitère sa demande à la mairie pour le renouvellement des ordinateurs utilisés par les enseignants en classe, les équipements actuels étant beaucoup trop lents. Certains enseignants préfèrent utiliser leur matériel personnel par crainte de la survenue d'un problème technique en classe.

« Est-ce que des conseils au niveau du périscolaire seront organisés comme l'an dernier ?

Sauf erreur, l'adresse email du parent représentant n'a pas été diffusée par la mairie ou le péri. Il n'y a pas eu d'annonce concernant les dates des réunions ni de compte-rendu. »

Le conseil périscolaire auquel sont invités les directrices des écoles, les représentants de l'AGES et du périscolaire ainsi que les parents délégués désignés sera réitéré et pérennisé.

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le Conseil d'école est levé.

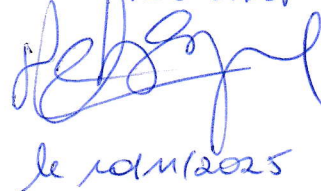
La secrétaire de séance

N. AVIGNON



La Directrice

N. LABASSE



le 10/11/2025